VALÉRIE DE BUE

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE L'INFORMATIQUE, DE LA SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE, EN CHARGE DES ALLOCATIONS FAMILIALES, DU TOURISME, DU PATRIMOINE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

Jambes, le 16 décembre 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Plan de relance
Plus de 3100 nouvelles places pour l'accueil de la petite enfance dans 114 communes de Wallonie

A l'initiative de la Ministre en charge des infrastructures de la Petite enfance, Valérie De Bue, en collaboration avec le Ministre-Président, Elio Di Rupo et la Vice-Présidente et Ministre de l'Emploi, Christie Morreale, le Gouvernement de Wallonie a validé le classement des projets du « Plan Equilibre » visant à créer plus de 3100 places supplémentaires pour l'accueil de la petite enfance en Wallonie.

Le vaste « Plan Equilibre » prévoit la création d'au minimum 3143 nouvelles places d'accueil de la petite enfance en Wallonie d'ici à août 2026 pour un montant de plus de 130 millions d'euros d'investissement. Il prévoit aussi de financer les emplois sous statut APE visant à encadrer l'accueil des enfants.

Le nombre de projets rentrés étant supérieur à l'offre, un classement a été réalisé par l'ONE et le Service public de Wallonie Intérieur et Action sociale sur base des critères établis dans l'appel à projets.

Vu le contexte économique ainsi que l'augmentation des coûts énergétiques et des matériaux de construction, et afin de s'assurer que ces 3143 places soient bien disponibles d'ici à août 2026, deux mesures ont été prises.

La première a été de sélectionner un nombre de projets plus important que le nombre de places prévues (15 % en plus). L'objectif est de s'assurer, autant que faire se peut, que d'ici 2026, le nombre minimal de places financées puisse réellement s'ouvrir. Les projets recevables non retenus étant versés dans une liste d'attente de projets qui pourront pallier d'éventuelles défections ou faire partie d'un futur nouvel appel à projets. Au total, 3568 places ont été retenues aujourd'hui dont la répartition par province est la suivante :

	RFF	PRW	Total
Hainaut	1022	237	1259
Liège	754	499	1253
Namur	199	233	432
Luxembourg		225	225
BW		399	399
Total	1975	1593	3568

La liste complète des projets retenus est jointe à ce communiqué.

Contact Presse : **Jean-Philippe LOMBARDI** *Responsable Communication. Porte-parole* ***GSM*** : +32 (0)479 860 595

La seconde mesure est le futur lancement de deux marchés publics :

- L'un permettant l'organisation d'un accompagnement pour les porteurs de projets sélectionnés. Celui-ci assistera et conseillera notamment les porteurs de projets, sur le plan technique, financier et juridique (allant de l'aide à la rédaction des documents de marché à tout moyen d'exécution permettant le respect des exigences et des délais) ;
- L'autre permettant la réalisation d'audits énergétiques pour les crèches existantes sélectionnées, leur permettant de déterminer la hiérarchie des travaux à réaliser, leur coût et le retour attendu en termes d'économies d'énergie

Selon les estimations des porteurs de projets, 115 places seront ouvertes en 2023 et 278 (cumulées) en 2024. Le reste des places seront disponibles en 2025 et 2026.

Les projets sélectionnés bénéficient d'un subside à l'infrastructure de 80 %, d'une sélection dans une programmation O.N.E et d'une aide à la promotion de l'emploi (APE) à concurrence de 1,5 ETP pour 7 places ouvertes.

Valérie De Bue, Ministre en charge des infrastructures de la Petite enfance : « *Le Gouvernement de Wallonie concrétise ainsi un projet important de son Plan de relance, considéré d'ailleurs par les partenaires sociaux comme prioritaire. Les places d'accueil pour les enfants en bas âge sont aujourd'hui en nombre insuffisant. L'ouverture de ces 3143 places permettra de lutter contre les freins à l'emploi et à la formation pour accéder au marché du travail. Elles permettront d'augmenter le taux d'emploi en Wallonie et favoriseront un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée pour de nombreuses familles ».*

Christie Morreale, Vice-Présidente et Ministre de l'Emploi : *« Trouver une place d'accueil en crèche est souvent un vrai casse-tête pour les parents et, particulièrement, pour les familles monoparentales. Avec ce vaste plan Equilibre, non seulement la Wallonie va considérablement augmenter ces places partout sur son territoire mais elle va aussi créer près de 700 emplois supplémentaires. Ce Plan prévoit en effet également de libérer autant d'emplois sous statut APE qu'il faudra pour permettre l'encadrement des enfants ».*

Elio Di Rupo, Ministre-Président de la Wallonie : *« Ce vaste projet est bénéfique à plusieurs égards. D'un part, pour les nombreux parents qui connaissent de grandes difficultés à trouver des places disponibles pour inscrire leur enfant dans des milieux d'accueil pour la petite enfance, et d'une autre part, pour les familles monoparentales. En effet, le manque de places disponibles constitue également un véritable frein à l'emploi et à la formation, surtout pour les femmes ! Elles doivent souvent choisir de rester à la maison pour s'occuper des enfants au détriment de leur carrière professionnelle. Il était donc primordial pour la Wallonie d'investir massivement pour permettre de créer plus de 3.100 places d'accueil supplémentaires ! ».*

Contact Presse : **Jean-Philippe LOMBARDI** *Responsable Communication. Porte-parole* ***GSM*** : +32 (0)479 860 595